

L'analyse d'amiante dans les matériaux du bâtiment



La technique d'analyses qualitative permet de mettre en évidence de la détection ou la non détection de fibres d'amiante dans les matériaux.

Le seuil de détection est de 0,1% en masse.

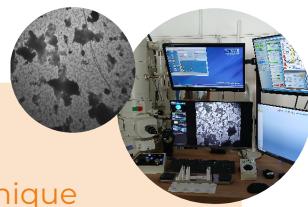
Nos méthodes de préparation et d'analyse garantissent **qualité et fiabilité** :



MOLP

Microscope Optique à Lumière Polarisée

Référence normative : Guide HSG 248 - Annexe 2



MET

Microscope Electronique à Transmission

Référence normative : NF X 43-050

Le processus analytique :

combinant attaque mécanique, chimique et thermique



Simplicité du processus



Technicité de l'analyse



Respectueux de l'environnement



Adapté à l'ensemble des matrices



Analyses sous accréditation*



Analyses quantitatives possible

Liste des portées disponible sur www.cofrac.fr

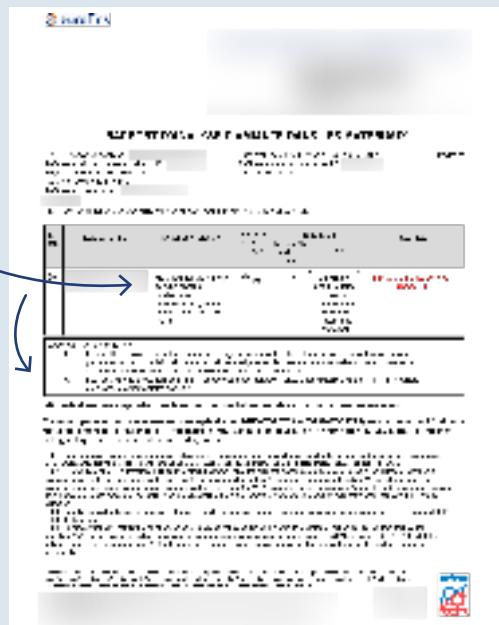
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est - portée n°1-1751
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile-de-France - portée n°1-1592
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord - portée n°1-1593
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT - portée n°1-1935
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest - portée n°1-5597
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud - portée n°1-5922

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est - portée n°1-1591
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest - portée n°1-5840
Eurofins Eichrom Amiante - portée n°1-6491

Comment lire un rapport ?

Descriptif de l'échantillon

Détail des observations échantillons à retrouver en fin de rapport



Type d'amiante observé

Analyse des différentes couches



Les délais

Délai standard : **J+2 avant 17h**
Délai express : **12h**

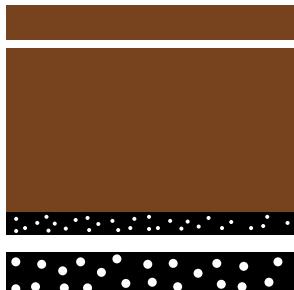


Conditionnement

15 grammes avec un double ensachage

Focus sur la séparation de couches

Analyse avec séparation de couches

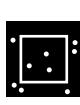


Prise d'essai 1



Partie observée au MET

Prise d'essai 1



Partie observée au MET



Un interlocuteur dédié au service client



Fournitures sachets zip conformes à la réglementation



Résultats disponibles également sur MyEurofins



En savoir plus en vidéo



Contactez-nous



www.eurofins.fr/amiante

version du 04/04/2025